RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3 CANK
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 19 RUE SAINTE-MARTHE
79000 NIORT
925 366 643 RCS NIORT

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 25 juin,

A 14 heures 30, au siège social,

- Monsieur Jérôme CANKOVIC, demeurant [redacted] propriétaire de 500 parts sociales, numérotées de 1 à 500

- Madame Audry CANKOVIC, demeurant [redacted] propriétaire de 500 parts sociales, numérotées 501 à 1000,

Soit au total deux associés présents, représentants 1000 parts.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 23 des statuts, les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-dessous :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 6 « Exercice social » des statuts
- Ouverture d'établissements secondaires
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés décident de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au dernier jour du mois de septembre de chaque année, de telle sorte que l'exercice social commencera le 1er octobre et se terminera le 30 septembre.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 17 mois, jusqu'au 30 septembre 2025.

En conséquence, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 6 – EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de douze mois. Il commence le 1er octobre pour se terminer le 30 septembre. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Le président expose les projets d'ouverture de deux établissements secondaires, à savoir :

- Établissement secondaire situé 104 rue des chênes verts - ECHIRE (79) ayant pour activité : Stockage de marchandise et préparation de commande,

- Établissement secondaire situé Centre « LA GALERIE - NIORT », route de Paris - CHAURAY (79180) ayant pour activité : Épicerie fine.

L'Assemblée prend connaissance des objectifs et justifications stratégiques de ces implantations, puis décide à l'unanimité que l'ouverture de deux établissements secondaires aux localisations susmentionnées est approuvée.

TROISIÈME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés ou leur représentant.

[redacted]

Madame Audrey CANKOVIC

[redacted]